

Joinville le Pont, le 2 mars 2008

M. LUDOVIC DOMSGEN
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
UNION DÉPARTEMENTALE CFDT
11-13, RUE DES ARCHIVES
94010 CRÉTEIL CÉDEX

Objet : votre questionnaire sur le parcours résidentiel des jeunes

Monsieur le secrétaire général,

J'accuse réception du courrier que vous m'avez transmis, en date du 22 janvier 2008, au nom de l'Union départementale de la Cfdt.

J'ai eu l'occasion de débattre de cette question lors d'une rencontre, le 6 février, avec Jean Garcia, secrétaire général adjoint.

J'ai le plaisir de vous transmettre ma réponse ci-après.

La difficulté d'accès à un logement frappe un nombre important de personnes, notamment à Joinville-le-Pont où le nombre de demandeurs inscrits est proche de 900. Par ailleurs, près de deux cents individus sont également hébergés dans des hôtels ou structures provisoires sur la commune. C'est pourquoi, il me semble indispensable de reprendre une politique de **construction de logements sociaux**, tout en insistant pour que l'ensemble des communes respectent effectivement leurs obligations au titre de la loi SRU.

En ce qui concerne plus particulièrement les jeunes, je constate avec vous les difficultés particulières qu'ils rencontrent, qui s'ajoutent à celles déjà mentionnées. C'est pourquoi je suis intéressé par collaborer avec les acteurs intéressés à cette question pour trouver des solutions adaptées.

Trois pistes me paraissent pouvoir être explorées :

- **Prise en gestion publique d'un ou des hôtels sociaux** actuels de la commune, afin de les transformer et d'y proposer des solutions adaptées à plusieurs publics, dont les jeunes ;
- Construction dans le cadre de l'opération des Hauts de Joinville d'une **offre adaptée aux jeunes** ;
- Réflexion sur des **équipements mixtes** (personnes âgées et jeunes).

Je serais heureux de pouvoir collaborer avec la CFDT et ses organisations sur ces questions.

Et je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, en mes sentiments cordiaux.